



**CHRONOLOGIE DE LA RESTITUTION
DES BASES DES ELEMENTS FRANÇAIS
AU SÉNÉGAL (2024–2025)**



Ce jeudi 17 juillet 2025 marque la fin de la restitution des bases des Eléments français au Sénégal. La cérémonie, présidée par le Général Mbaye CISSE, Chef d'Etat-major général des Armées sénégalaises, et en présence du Général français Pascal IANNI, a eu lieu au Camp Geille de Ouakam (Dakar).

Chronique de la fin de la libération des emprises militaires françaises au Sénégal, conformément à la volonté des autorités sénégalaises.

1. Mars 2024 – Élection présidentielle



- 24 mars 2024 : Bassirou Diomaye Diakhar FAYE est élu Président de la République du Sénégal.
- Le Président Bassirou Diomaye Diakhar FAYE et le Premier ministre Ousmane SONKO affichent une volonté de rupture avec les politiques de coopération militaire héritées.

2. Avril – Mai 2024 – Déclarations d'intention



- Avril-mai 2024 : Plusieurs déclarations officielles du Premier ministre Ousmane SONKO évoquent la nécessité d'une souveraineté militaire totale et la fin de la présence de troupes étrangères permanentes, en particulier françaises.
- Le Premier ministre Ousmane SONKO réaffirme l'engagement du Gouvernement à exercer la souveraineté nationale, jugeant la présence de bases militaires étrangères incompatible avec cette vision.
- Le Gouvernement annonce vouloir réévaluer les accords de défense, en conformité avec la doctrine de souveraineté nationale.

3. Juin 2024 – Décision officielle



- Début juin 2024 : Le Gouvernement du Sénégal notifie officiellement à la France la fin de la présence des Éléments français au Sénégal.
- Cette décision concerne les quelques centaines de soldats français encore stationnés à la base militaire de Ouakam, composante des Éléments français au Sénégal (EFS).

4. Juillet 2024 – Début du retrait



- Juillet 2024 : Début du désengagement logistique et opérationnel des troupes françaises, en concertation avec les autorités sénégaliennes.
- Une Commission technique conjointe franco-sénégalaise est mise en place pour organiser les modalités pratiques du départ (retrait du matériel, transfert des installations, etc.).

5. Août – Septembre 2024 – Retrait progressif



- Retrait progressif des unités françaises, fermeture des installations dédiées à l'Armée française.
- Les formations conjointes et les missions de coopération militaire sont suspendues ou redéfinies dans un cadre bilatéral plus strict.

6. Octobre 2024 – Départ effectif

- Fin octobre 2024 : Annonce du départ du dernier contingent militaire français. Les installations de la base de Ouakam sont rétrocédées à l'État du Sénégal.

7. Novembre 2024 – Communication officielle

- Janvier 2025 : Le Général français Pascal IANNI, commandant des Forces françaises pour l'Afrique, se rend à Dakar pour des discussions techniques sur le retrait.
- Le ministère français des Armées notifie officiellement à l'Inspecteur régional du travail du Sénégal du début du processus de retrait des Éléments français au Sénégal (EFS).
- Février 2025 : Des discussions diplomatiques sont engagées pour définir de nouveaux types de coopération sécuritaire, plus équilibrés, sans implantation militaire permanente.

9. Mars 2025 – Poursuite du retrait progressif

- Plusieurs installations, dont les emprises Maréchal, Saint-Exupéry et le quartier Contre-Amiral Protet au Port de Dakar, sont restituées aux autorités sénégalaises.

10. Avril 2025 – Poursuite du retrait progressif

- 28 avril 2025 : Un convoi de véhicules militaires français quitte Dakar, marquant la première étape visible du retrait des EFS.

11. Juillet 2025 – Poursuite du retrait progressif



- 1er juillet 2025 : Restitution officielle de la station d'émission interarmées de Rufisque, utilisée depuis 1960 pour les communications militaires dans l'Atlantique Sud. Cette restitution s'inscrit dans le cadre d'une Commission conjointe franco-sénégalaise et du Traité de coopération militaire de 2012.

- 17 juillet 2025 : Cérémonie officielle à Dakar, au camp Geille de Ouakam, marquant la restitution des deux dernières installations militaires françaises : le camp Geille et l'escale aéronautique militaire de l'aéroport de Dakar. La cérémonie, présidée par le Général Mbaye CISSE, Chef d'Etat-major des Armées sénégaliennes, et en présence du Général Pascal IANNI, scelle la fin de la présence militaire française permanente au Sénégal, après plus de 60 ans depuis l'indépendance en 1960. Le drapeau sénégalais est hissé à la place du drapeau français.

LISTE DES SITES RETROCEDES AU SENEGAL

1. **Camp Saint-Exupéry et Maréchal de Hann**
2. **Escale aéroportuaire de Diass**
3. **Installations navales du camp Protet**
4. **Centre d'émission de Rufisque**
5. **Camp Geille de Ouakam**

ANNEXES



COMMUNIQUÉ CONJOINT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ET DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Sénégal et la France ont décidé de constituer une commission conjointe pour organiser les modalités de départ des Éléments français au Sénégal et de restitution d'ici la fin de l'année 2025 des emprises.

Les deux pays entendent travailler à un nouveau partenariat en matière de défense et de sécurité qui prenne en compte les priorités stratégiques de toutes les parties.

Fait à Dakar, le 12 Février 2025.

Dakar, le 17 mai 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE AMBASSADE DE FRANCE AU SÉNÉGAL

Conformément à la décision de la commission conjointe du 28 février 2025, dans le respect de la procédure établie dans le traité instituant un partenariat en matière de coopération militaire entre la République française et la République du Sénégal du 18 avril 2012, la partie française a remis à la disposition de la partie sénégalaise les installations et logements des quartiers Maréchal et Saint-Exupéry, ce vendredi 7 mars 2025.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 1^{er} juillet 2025

Comme annoncé par le communiqué conjoint du ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères du 12 février 2025, la commission conjointe franco-sénégalaise, réunie à nouveau le 16 mai 2025, a examiné le calendrier et les modalités de remise à disposition du Sénégal des dernières emprises utilisées par les Éléments français au Sénégal. Cette commission a également poursuivi les travaux de rénovation du partenariat bilatéral de défense et de sécurité.

Conformément à la décision de la commission conjointe du 16 mai 2025, dans le respect de la procédure établie dans le traité instituant un partenariat en matière de coopération militaire entre la République française et la République du Sénégal du 18 avril 2012, la partie française a remis à la disposition de la partie sénégalaise, ce mardi 1^{er} juillet 2025, la station d'émission interarmées située à Rufisque, en charge des communications sur la façade atlantique sud depuis 1960.

Pour mémoire, les emprises Maréchal et Saint-Exupéry situées à proximité du parc de Hann ont déjà été restituées le 7 mars 2025, et le quartier « Contre-Amiral Protet » situé sur le port de Dakar a été restitué le 15 mai 2025. Les dernières emprises seront restituées d'ici fin juillet 2025, selon le calendrier communément agréé.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dakar, le 15 mai 2025

Comme annoncé par le communiqué conjoint du ministère sénégalais de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères du 12 février 2025, la commission conjointe franco-sénégalaise, réunie le 28 février 2025, a examiné le calendrier et les modalités de remise à disposition du Sénégal des différentes emprises utilisées par les Eléments français au Sénégal. Cette commission conduit également les travaux de rénovation du partenariat bilatéral de défense et de sécurité.

Conformément à la décision de la commission conjointe du 28 février 2025, dans le respect de la procédure établie dans le traité instituant un partenariat en matière de coopération militaire entre la République française et la République du Sénégal du 18 avril 2012, la partie française a remis à la disposition de la partie sénégalaise, ce jeudi 15 mai 2025, le quartier « Contre-Amiral Protet » situé sur le port de Dakar. Pour mémoire, les emprises Maréchal et Saint-Exupéry ont déjà été restituées le 7 mars 2025 et les autres emprises seront restituées d'ici l'été 2025 selon le calendrier communément agréé.

MINISTÈRE DES FORCES ARMEES
ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES



N°217/DIRPA/DMS

Clt: T/073

Dakar, le

16 JUIL. 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie de remise des bases des éléments français au Sénégal.

La cérémonie officielle marquant la fin de la restitution des bases des éléments français au Sénégal aura lieu **le jeudi 17 juillet 2025**, à partir de 09H00 au camp Geille de Ouakam, sous la présidence du général de corps d'armée Mbaye CISSE, Chef d'état-major général des Armées.

La cérémonie comportera, entre autres, une prise d'armes et les lectures des allocutions du général de division Pascal IANNI, en charge du commandement français pour l'Afrique et du général de corps d'armée, Chef d'état-major général des Armées sénégalaises.

Contact : 77 740 52 06

Le capitaine de vaisseau Ibrahima SOW,
Directeur de l'Information et des
relations publiques des Armées.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMATURE

BIC-GOUV
BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn